BUREAUX: RUE NAIN, 1.

avis contraire

## Roubaix, Tourcoing: L'abonnement continue, sauf

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, ches M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LALLE, ches M. Béghin, libraire, rue Grande-Che A PARIS, ches MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAL, au bureau du journal l'Économie ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeléine.

## ROUBAIX, 7 JUIN 1870

L'enquête parlementaire sur la situation économique de la France poursuit son cours, et nos lecteurs peuvent suivre pas à pas toutes les péripéties et toutes les phases de cette grave et intéressante question, en parcourant les comptes-rendus des travaux de la commission parlementaire appelée à en pré-parer la solution, que le Journal de Roubaix publie intégralement et régu-

lièrement. Le plébiscite du 8 mai avait quelque peu détourné l'attention du monde commercial de cette question si grave du ré-gime économique de la France, qui met en jeu les intérèts les plus considérables, l'avenir de nos centres industriels, et la cause du travail national elle-même. Le vote du 8 mai, et nous avons eu occasion de dire ce que signifiaient les oui et les non du commerce, (nous y revienet les non du commerce, (nous y revien-drons peut-être) a ramené les esprits à l'examen des meilleurs moyens à em-ployer pour que les déposants ou les commissaires enquêteurs les mieux incoumissairs enqueteurs les mieux in-tentionnés ne se laissent pas égarer au cours de l'enquête par des considéra-tions de nature à ajourner indéfiniment la solution de la question pendante de-

la solution de la question pendante de-vant le pays.

Il ne faut pas s'y tromper; du systè-me qui triomphera, lorsque la commis-sion de l'enquête sur notre régime éco-nomique aura terminé ses travaux, dé-pend le développement plus ou moins fécond du régime libéral qui se trouve en germe, à dose inappréciable, nous l'avouons, dans la nouvelle Constitution qui vient d'être promalquée après avoir qui vient d'être promulguée après avoir été ratifiée par sept millions trois cent mille suffrages.

Et cela est si vrai que tous les bons esprits sont d'accord, de nos jours, pour constater que la liberté du travail est la plus propre à garantir toutes les autres, à la condition que cette liberté du travail se fasse sans secousse, sans vio-lence, sans déplacements des intérêts, par la seule force de la raison et du bon

ens.
D'ailleurs avec une liberté sage, l'équité règlera toujours la répartition des produits du travail industriel et commercial, et une légitimité inattaqua-ble sera acquise à la fortune constituée après une juste répartition qui n'aura point détourné de leur voie les travailleurs et les capitaux des patrons.

Et pour donner à ces considérations Kt pour donner à ces considérations l'autorité qui leur manque, nous sentons la nécessité d'invoquer le témoignage d'un des plus grands jurisconsultes de ce siècle : « L'homme a trouvé la matière brute, écrivait, il y a vingt ans, dans son livre De la propriété d'après le Code civil, M. Troplong; il l'a dégrossie, façonnée, fertilisé par son labeur. Il l'accession de son inl'a conquise par l'accession de son in-dustrie et de son intelligence. Elle est à lui, au nom de la liberté.

Qu'on n'aille pas conclure que la li-berté commerciale absolue soit favorable au commerce et à l'industrie, et ne lèse aucun intérêt : telle n'est point no-

tre pensée. La liberté du travail des uns tre pensee. La liberte du travail des uns est limitée par la fiberté du travail des autres, et les uns et les autres seront liberes de travailler à leur guise si, par réciprocité de procédés équitables, ils s'engagent à respecter les droits de tous les travailleurs et à compter avec le capital au lieu de le battre en brèche. Quel pital au lieu de le battre en brèche. Quel sera l'état de choses qui pourra donner cette satisfaction à tous les travailleurs et aux détenteurs de capitaux? Ne se-ra-ce pas une protection puissante et en même temps sage et équitable ? qu'on y songe bien ; une protection ainsi comprise est moins unmythe, un avisrara, que messieurs les libre-échangistes veulent bien le faire entendre, dans leur propre intérêt, — ce qui mesure la portée de leur assertion. Le régime protectionniste lorsqu'il sera puisamment organisé, saura l'être avec sagessse et équité en même temps.

Les tenants du parti libre-échangiste pourraient-ils en dire autant du régime qu'ils désendent? A en juger par le passé, par les dix années pendant lesquelles on a essayé de saçonner toutes les régions de la France, si diverses de mœurs, d'ha-bitudes, si différentes au point de vue de la production et des facilités de tran-sactions commerciales, aux théories et aux leurres du libre-échange, on ne peut hésiter à conclure que, si le régime linester a conclure que, si le regame li-bre échangiste est puisamment organisé, ce qui ne fait doute pour personne il s'en faut de beaucoup qu'il le soit avec sa-gesse et équité. Les ruines que ce sys-tème a accumulées dans nos principaux centres industriels, à Roubaix, à Tour-coing, à Lille, à Rouen, à Mulhouse, etc, le preclament et le preuvent trop bien le proclament et le prouvent trop bien, malheureusement.

On sait comment l'enquête parlementaire dont nous nous occupons s'est trouvée précédée d'une enquète administrative, qui, ouverte en un moment de crise gouvernementale, n'a pu être con-tinuée. On se souvient encore du tolle général qui accueillit la composition de la liste des commissaires-enquêteurs nommés par M. Alfred Le Roux, alors ministre du commerce. Les libre-échangistes étaient bel et bien juges et parties dans le débat, et les protectionnistes s'étaient vu rélégués dans une minorité tellement infime, parmi les membres chargés de l'enquête administrative, que les protestations partirent de tous les points de France contre un arrangement aussi partial que peu logique. Toutefois, cette enquête administrative, bien que mort-née, ne demeura point sans effet. Elle eut pour résultat de saisir à nouveau. et cette fois directement, le pays, d'une question qui touchait si profondément les intérêts du travail national que de toutes parts on s'émût, on tenta de chercher la solution de ce problème que le gouverne-ment avait cru résoudre un beau matin, en annonçant à la France la révolution économique qui venait de s'opérer pour elle, sans qu'elle eût été consultée, sans même qu'elle s'en fût un instant doutée.

Des réunions publiques eurent lieu, dans lesquelles les traités de commerce furent discutés. On n'a pas oublié les imposants meetings qui se tinrent à Lille, à Roubaix et à Rouen. Deux ligues se

formèrent: l'une réclamant la dénonciation des traités de commerce de 1860, l'autre en soutenant le maintien. Les Chambres de commerce représentant, les groupes industriels de toute la France émirent leurs avis, leurs vœux, leurs réclamations. On constata que les chambres favorables au maintien des traités de commerce faisaien observer, en émettant leurs vœux, qu'elles n'entendaient point reconnaître par là que l'origine de ces traités étaient pure de tout blâme, et que la situation qu'ils avaient constituée fût la meilleure que l'on pût rèver.

Toutes les Chambres de commerce exprimèrent leur opinion sur la question qu'il leur était soumise et l'accompagnè-

primerent leur opinion sur la question qui leur était soumise et l'accompagnè-rent implicitement ou explicitement de vœux et de réserves. De tous les vœux que les Chambres formèrent et firent connaître au Gouvernement, le seul qui ait été réellement exaucé, est celui rela-tif à l'enquête parlementaire.

A de rares exceptions près, prises par mi les Chambres de commerce qui se sont regardées comme désintéressées dans la question et parmi celles qui comptent les libre-échangistes les plus fougueux et les plus passionnés, la pres-que unanimité des Chambres réclamait énergiquement une enquète parlemen-taire. Le ministère du 2 janvier donna cette satisfaction au pays. Nous recher-cherons les côtés saillants des travaux de la commission parlementaire nommée pour étudier si la situation économique de la France est irréprochable ou perfectible, et nous essaierons d'appré-cier les débats qui se sont déroulés devant elle et s'y dérouleront encore, au point de vue des intérêts de nos centres industriels du Nord et des doctrines qui y sont professées en matière écono-

CH; NURBEL.

## HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

La Commission dite des annonces judiciaires vient de déposer son rapport sur le bureau du Corps législatif. Ce document conclut à la désignation, par le Conseil gé-néral, des feuilles où devront être insérées les publications dont il s'agit.

Le Concile a voté, samedi dernier, la cloture de la discussion générale du schema sur l'infaillibilité; on parle d'un incident grave qui se serait produit à l'occasion de ce vote. La discussion des articles a dú com-mencer le surlendemain.

Dimanche dernier a eu lieu, à Madrid, une manifestation Espartériste; les personnes qui y ont pris part étaient au nombre de 5,000 environ; elles portaient des drapeaux sur lesquels étaient inscrites les devises: Que la volonté nationale s'accomplisse! Triomphe au droit démocratique et à la vertu! Espartero persiste à déclarer qu'il n'acceptera pas la couronne.

D'après des correspondances d'Algésiras, les sujets anglais enlevés dans la campagne de Gibraltar retrouveront leur liberté moyennant la rançon que paiera le gouver-nement espagnol.

Nous ne garantissons pas l'exactitude de cette nouvelle qui ne manque pas de gra-

La chambre des mises fen accusation de la haute cour de justice a rendu, à l'au-dience d'hier, son arrêt dans l'affaire du

Soixante-douzé accusés sont définitive-ment renvoyés devant la chambre de juge-ment de la haute cour.

ment renvois devant la chambre de pagement de la haute cour.

Sont accusés:

1º De complot contre la sûreté de l'Etat et contre la vie de l'Empereur, les nommés:

Asquillière, — Asnon, — Ballot, — Basmaison, — Bayol, — Beury, — Benel, — Bérou, — Booquet, — Bousquin, — Chassaigne, — Cournet, — Derin, — Dupon, — Fayol, — Féré, — Flourens, — Fontaine, — Gareau, — Godinot, — Gois, | — Greffier, — Grenier, — Gromier, — Guérin, — Jaclard, — Joly, — Lerenard, — Letouzé, — Mégy, — Moilin, — Pasquelin, — Pelerin, — Petiau, — Ramet, — Razona, — Roussel, — Ruautl, '— Ruisseau, — Sappia, — Schastène, — Soret, — Tibaldi, — Verdier, — Villeneuve (Jean-Louis), — Villeneuve (Henri), — et Vitet.

2º D'attentat contre la sûreté de l'Etat: Bailly, — Berger, — Bertrand, — Biré, — Bologne, — Carme, — Cellier, — Clayeis, — Debeaumont, — Dereure, — Flourens, — Gromier, — Jarrige, — Launay, — Lyon, — Mabille, — Meusnier, — Notrel, — Ochs, — Penigot, — Prost — et Roudet.

3º De pillage de propriétés particulières

det.

3° De pillage de propriétés particulières en bande et à force ouverte : Blaizot. —
Théodoré Bodin — et Laigue.

4° De tentative de pillage : Flourens ;
5° De tentative de meurtre : Prost ;
6° D'assassinat : Mégy ;
7° De provocation à un attentat contre la vie de l'Empereur et de complicité du même crime : Gromier et Félix Pyaat.

Tous les autres inculpés, dont le plus grand nombre avait été mis en liberté provisoire, ont été déchargés des poursuites par un arrêt de non-lieu, et ceux qui étaient restés détenus mis inmédiatement en liberté;

Nove treuvons dans la Gazette de France un article fort juste, signé « Lanthéric, » sous le titre : les Réves de M. Gambetta :

« M. Gambetta a prononcé dernièrement, dans une réunion privée tenue à Belleville, un discours dans lequel se rencontre une singulière prétention. L'orateur démocrate

un discours dans lequel se rencontre une singulière prétention. L'orateur démocrate porterat sans façon au compte de ses amis la totalité des votes négatifs qui ont protesté contre le plébiscite.

« Ces 1,600,000 hommes, aurait-il dit, qui ont, malgré la terreur, accepté la révolution immédiate, sont les maîtres. Où sont e les autres partis, les légitimistes, les ortélanistes, les parlementaires, les cléricaux? Du côté du pouvoir...

« Nous ne savons dans quel monde vit M. Gambetta. Pour peu qu'il eat daigné s'informer de ce qui se passe en dehors de qui, il aurait appris que la Gazette de France et l'Union avaient énergiquement conseillé la répudiation du plébiscite; que plus de quarante journaux des départements avaient donne leur adhésion à ce manifeste, et que, loin de se ranger du côté du pouvoir, les légitimistes ont le droit de revendiquer une notable part des votes opposants.

« Il ne devrait pas ignorer non plus que M. Dufaure et ses amis s'étaient ostensiblement associés à ce mouvement, et qu'il est ainsi tout simplement absurde de donner à

ment associés à ce mouvement, et qu'il est ainsi tout simplement absurde de donner à la démocratieradicale une armée de 1,600,000 hommes qui sont très-loin de lui apparte-

e Puisque M. Gambetta est dep Marseille, qu'il prenne donc quelqu seignements dans les Bouches du R dans les autres départements du m lui dira d'on proviennent en grande les majorités de non qui s'y sont n tres.

des.

"Quelques-uns ont fait de beaux reves
a de la sjouté; l'aurais voulu les partager
a mars on ne reve pas en politique.
Qu'it prenne cet avis pour loi même : il fait un pur reve, quand il s'est ainsi adjugé d'un seul coup 1,600,000 habitants.

A Non, M. Gambetta et ses amis ne son pas encore « les mattres; » mais il leur suffit de le croire pour tomber dans cette igla tuation, qui est la maladie de tous les pou voirs absolus. Nous les engageons à refaire leurs calculs et à compter les autres pour quelque chose, s'ils ne veulent pas se prépa rer de nouvelles et plus amères déceptions.

Plusieurs journaux ont publié, avant-hier la note suivante :

Plusieurs journaux ont publié, avant-hier, la note suivante:

« Noas avons vu avec regret un certain nombre de membres de la gauche se séparer pour former une réunion distincte et inaugurer une politique ouverte aux compromis monarchiques qui avaient êté proscrits par notre programme, signé en commun à l'ouverture de la session.

« Ces faits ont, été publiés par les journaux, et ils nous ont vivement émus. Aujourd'hui, vons nous requêrez presque de nous réunir de nouveau.

« Cette réunion ne pourrait avoir lieu que si vous désavouiez complétement les intentions et les paroles que vous avez en le tort de vous laisser attribuer.

» Il ne faut entre nous aucun malentendu. Si nous sommes d'accord, nous davons marcher ensemble; si nos politiques sont différentes, nous devons être distincts, eu gardant les uns vis a-vis des autres nos rapports courtois et nos hons sentiments.

En reproduisant cette note, le Siecle nous apprend en ces termes que l'inongable deputé de l'Hérault s'est refusé à faire la profession de foi républicaine qu'on lui demandait;

» Ces renseignements sont exactes la let-

ression de foi républicaine qu'on lui demandait:

Ces renseignements sont exacts, la lettre a été en effet adressée à M. Picard, qui l'a immédiatement communiquée à ses anis. Après delibération, in ganche constitutionnelle a décidé qu'elle n'acceptait pas les conditions posées par la réunion Grévy. La séparation est donc un fait accompin elle est consentie d'un mutuel accord. Les relations entre les deux fractions de la gauche n'en seront pas moins cordiales, mais du moins les situations sont plus neltes et plus franches. — L. Jourdan. >

Quand le Siècle dit aussi clairement que M. Picard brave l'excommunication de la gauche, nous devons l'en crotre, car on seit qu'il compte M. Picard au nombre de ses rédacteurs.

Il y a rupture entre M. de Girardin et M. Emile Ollivier.

Nous lisons en effet dans la Liberté, sous la signature de son cédacteur en chef:

« Ce n'est pas la Liberté qui se détache du cabinet, c'est le cabinet qui se détache de la Liberté. »

Je trouve dans les lettres de M. Veuillot, écrites et datées de Rome, une définition du Concile sous forme d'apologue et de dialogue. Le journaliste français interroge un moine italien de ses amis, et le moine lui répond. Vous allez juger des grâces de ce petit morceau, et puisque apologue il y a, permettezmoi de lui donner un titre:

LE CONCILE ET L'ESSENCE DE ROSES.

« De la patience nécessaire dans le Concile et aux environs, l'entretien s'était porté.

FEUILLETON OU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 8 JUIN 1870. - 32 -

## LES TRAQUEURS DE DOT

MM. A. DE PONTMARTIN ET FR. BECHARD

TROISIÈME PARTIE.

Il avait ses secrétaires, ses employés, son caissier central et ses caissiers spécomme un Rothschild ou un Peabody; ses bureaux, confortablement aménagés à l'entresol dans les deux ai-les de son hôtel, ressemblaient à coux d'un ministère.

Amsi répété par tous les échos, son nem résonnait en même temps à tous les étages de la société parisieme, la

mode et la popularité, — phénomène aussi rare à Paris qu'il est fréquent à Londres, — l'avaient également adopté pour héros.

Dans les yeux de ces deux jeunes femmes dont les mères n'auraient pas voulu delui, il y a dix ans, comme maître à danser de leurs filles, il surprenait de vagues et involontaires encouragements. En lui parlant, elles laissaient voir je ne sais quel trouble, et leur regard s'a-nimait sous le sien d'un feu singulier. Il sentait qu'elles redoutaient confusément en lui le grand Tentateur, le démon de

l'or.
Sous cette fascination, les hommes eux-mêmes courbaient la tête malgré eux-memes courbaient la tête malgré eux, et la fierté de ceux qui se croyaient plus indépendants que les autres rés-semblait plus au rire jaune de l'envie qu'au sourire indulgent du dédain. Il lui semblait par moments qu'il tenait à la main la clef de tous les cœurs et de toutes les consciences. Cette obséquiosité universelle, cet empressement famélique n'exaltaient point son orgueil; ils n'excitaient que son mépris.

Il avait trop vécu, lui qui, par la vio-lence de ses passions, avait consumé dans sa seule jeunesse la valeur de dix existences, pour se laisser tromper par ces témoignages d'une admiration inté-ressée et d'un dévouement égoiste. Ne lui suffisait-il pas de comparer les affronts infligés autrefois à sa pauvreté avec les hommages prodigués à sa nouvelle for-tune, pour apprécier ces derniers à leur

juste valeur? Il se contenteit d'y chercherl'amère volupté d'une secrète ven-geance, et il en savourait la bassesse d'un air d'indifférence altière.

Pendant deux ans, les fêtes se multiplièrent dans son hôtel; Antonia, re-cherchée dans les salons les plus brillants, s'y voyait l'objet d'un empresse-ment cordial. Trop heureuse pour ne pas être bonne, elle avait fini par se faire vraiment aimer pour le bien qu'elle faisait autour d'elle avec ce nonchalant abandon qui est le charme des femmes du midi.

ceux qui voulaient arriver au comte Jose di Santa-Maria, et il n'y avait pas d'e-xemple d'un service qu'elle cût refusé. On cût dit qu'elle voulait associer à son bonheur tous ceux que leur bonne étoile jetait sur son chemin. Comme ces fées qui égrènent des perles sous leurs pas, elle semait les bienfaits sur son pas-

Un jour, dans la société élégante qui formait sa cour, se répandit tout à coup un bruit sinistre.

Au sortir d'une fète où la foule était immense et la chaleur suffocante, elle avait pris froid. Le climat de Paris était mauvais pour cette fleur des tropiques.
Dejà, à plusieurs reprises, elle avait eu à souffrir de ces brouillards glacés, qui, de tant de jeunes filles enivrées de danse, de rire et de folle joie, ont fait des fantomes, et qui laissent aux bals folatres de si tristes lendemains! il fal-

.... quand l'aube était venue, Partir, attendre au seuil le manteau de satin.

Alors, en frissonnant, sur son épaule Glissait le souffle du matin.

Cette fois le mal ne pardonna point; il fut prompt et terrible. Cette poitrine délicate, déjà gravement atteinte par le changement de climat, n'était plus en état de résister à une nouvelle blessure,

Ces yeux noirs où luisa it des regards de cri

se fermèrent pour toujours.
Le lendemain, autour de l'église de la Madeleine, tendue de noir, stationnaient, en livrée de deuil, de longues filles d'équipages, aux panneaux armoriés. Une foule consternée remplissait la nef

Le carnet des chroniqueurs était trop étroit pour contenir la liste des illustrations ou des célébrités qui se pressaient autour du cercueil. Les plus grandes dames des deux faubourgs avaient voulu venir rendre un dernier hommage à Antonia.

Contrairement à l'usage, le comte avait exprimé le désir d'accompagner la pau-vre morte jusqu'au cimetière. Les priè-res de l'église, ces prières tour à tour suaves et caressantes comme une pro-messe du cie ou terrifiantes et sombres comme la voix de l'enfer s'exhalaient en

accents plaintifs ou éclataient en tonnantes menaces, et montaient vers Dieu dans un nuage d'encens.

Les cheveux en désordre, abîmé de douleur, la tête dans les mains pour étoufferses sanglots et cacherses pleurs, on eût dit que Fernand, étranger à ce qui se passait autour de lui, n'apparte-nait plus à ce monde et qu'il avait suivi dans les sphères invisibles la femme qu'il pleurait.

Tout à coup, au moment où grondè-rent, soutenus par les pénétrants accords de l'orgue ces formidables accents du Dies iræ, qui semblent s'échapper de la tombe, les voisins du comte le virent tressaillir. Par un mouvement involon-taire, il tourna rapidement vers la foule son visage pâli, et sa physionomie of-frit une indicible expression d'angoisse et d'épouvante.

Dans l'exaltation flévreuse où le je-Dans l'exaltation fiévreuse où le je-taient ces chants funèbres, qui faisaient vibrer en lui toutes les fibres de la dou-leur, il avait cru, jouet d'une visien sou-daine, voir l'église déserte. Dans un coin, à l'entrée d'une chappelle latérale, un cercueil solitaire ; auprès du cercueil, un seul homme, en prières. En cet homme, à travers sa navrante hallucination, il se reconnut lui-mème, lui, Férnand Ulmer; — mais le Fernand Ulmer d'autrefois, honnêtement marié à une femme pauvre comme lui, et dédaigné, délaissé, sans amis pour le soutenir dans cette suprème épreuve.

suprème épreuve.
Fugitive apparition qui traversa son